

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE
L'ISERE

ARRONDISSEMENT DE
VIENNE

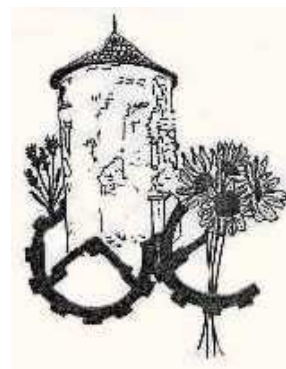
Tél. 04 74 54 42 07

Fax 04 74 54 58 80

mairie-lemottier@wanadoo.fr

www.lemottier.fr

COMMUNE DE LE MOTTIER



Réunion du Conseil Municipal du 8 Novembre 2017

Présents : MM. DETROYAT Bruno, MOYROUD Nicolas, GONON Gérard, PRUDHOMME Julien, ALBERT Etienne, GENEVEY Jean-Noël, Mmes REYNAUD Françoise, MAZET Elsa, DELEGUE Sandrine, MONTABON Marie-Christine, GINET Véronique, BOURY Anne-Lise, BUTTIN Véronique.

Secrétaire de séance : BUTTIN Véronique.

Point trésorerie :

319.368 € dispos.

Délibération : vente du véhicule C15 pour destruction

Suite au remplacement de ce véhicule, le garage ARNO propose la reprise pour une valeur de 1000 € HT. Accord unanime du Conseil Municipal.

Délibération : afin de compléter notre demande d'aide à la région, pour le financement du terrain multisports, il est nécessaire de délibérer pour préciser le montant global du projet, son imputation au budget d'investissement et la valeur du soutien attendu.

Monsieur le Maire précise que le montant global du projet est de 67.692,25 €, que cette dépense est inscrite au Budget Primitif 2017 investissement au compte 2128, que le montant du soutien attendu est de 19.000 €.

Le conseil municipal unanime valide cette demande.

Décision Modificative N° 2 – Budget Investissement

Ligne 21318 « Bâtiments publics » :	- 8.000 €
Ligne 2188 « Autres » :	+ 8.000 €
Ligne 21318 « Bâtiments publics » :	- 30.000 €
Ligne 2184 « Mobilier » :	+ 30.000 €

Délibération : indemnité de conseil au Trésorier :

La valeur maximale est de 434,68 €. Le Conseil Municipal, unanime, accepte le paiement de 100 % de l'indemnité.

City-stade :

Un règlement, précisant les règles d'utilisation, les prioritaires, les horaires est proposé par la commission. Le Conseil Municipal valide celui-ci.

Compte rendu conseil d'écoles du 7 novembre :

- 75 élèves actuellement.

- Semaine de 4 ou 4,5 jours : un conseil d'écoles extraordinaire aura lieu en décembre pour un vote, les délégués des parents lancent un sondage.

Cantine : repas de Noël

Le Conseil Municipal propose à nouveau la gratuité du repas de Noël pour l'ensemble des enfants scolarisés, les enseignants, les accompagnants.

Commission sociale :

- Le Conseil Municipal valide la demande d'aide « code de la route » pour Tony SCARINGELLA.
- Un colis de Noël sera remis aux Mottiérois de plus de 75 ans le vendredi 16 Décembre après-midi, un « goûter » sera organisé par la commission pour le retrait des colis en salle du Liers.

Travaux :

- La pose de la fibre optique est en cours.
- Le matériel « signalétique commerce » est commandé.
- Illuminations 2017 : 6 projecteurs lasers et des guirlandes pétillantes sont prévus.

Vœux municipalité :

Prévus le Vendredi 5 Janvier 2018 à 19 h.

Fin d'activité du boulanger :

- Un dépôt de pain sera assuré par Mme OLAGNON, la commune aidera à la vente le dimanche.
- Achat du matériel en place dans le bâtiment communal.
Le Conseil Municipal propose un prix de 20.000 € ou 25.000 € selon différentes conditions de reprise de locaux. Monsieur le Maire est autorisé à cet effet.

Bièvre Isère Communauté :

Rencontre annuelle avec les conseils municipaux le 27 Novembre à 19 heures à Champier.

Eolien :

L'étude suit son cours.

Séance levée à 23 heures.